

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la société

Journal de la société statistique de Paris, tome 49 (1908), p. 73-85

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1908__49__73_0

© Société de statistique de Paris, 1908, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 3 — MARS 1908

I

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 19 FÉVRIER 1908

Sommaire. — Adoption du procès-verbal de la séance du 15 janvier 1908. — Présentation de trois membres titulaires. — Présentation d'ouvrages : M. le Secrétaire général. — Situation financière de la Société : rapport par M. Vassillière, vice-président ; bilan et compte pour 1907, budget pour 1908, par M. Matrat, trésorier. — Communication de M. Roulleau : la crise américaine : l'abus du crédit aux États-Unis et la théorie des crises ; discussion : MM. Neymarck, Cadoux, Yves Guyot, Vassillière, d'Eichtal, L. March.

La séance est ouverte à 9 heures, sous la présidence de M. DELATOUR, président. Le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

Sont présentés comme *membres titulaires* : MM. ANCEY, docteur en droit, rédacteur au *Globe*, 41, rue Boursault, présenté par MM. Rochetin et Fléchet ; DE MATHAREL, inspecteur des finances, 229, boulevard Saint-Germain, présenté par MM. Delatour et Neymarck ; Georges LANUSSE, rédacteur au *Rentier*, présenté par MM. Neymarck et Fléchet.

Conformément aux règlements, il sera statué sur ces candidatures à la prochaine séance.

M. le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL présente les ouvrages reçus depuis la dernière séance et dont la liste est page 108.

Il signale particulièrement l'*Enquête sur le travail à domicile dans l'industrie de la lingerie à Paris*, publiée par l'Office du travail ; ce volume contient d'intéressantes monographies d'ouvrières et budgets de famille.

M. YVES GUYOT fait observer que l'Office du travail a publié, il y a une dizaine d'années, les résultats d'enquêtes analogues faites par M. du Maroussem sur l'industrie de l'alimentation.

M. le PRÉSIDENT donne la parole à M. Vassillière, vice-président, qui présente la situation financière de la Société, pour 1907, et le budget de 1908 (voir page 78). Les comptes de 1907 et le projet de budget de 1908 sont adoptés à l'unanimité.

Des remerciements sont adressés à M. Matrat, trésorier, qui n'a pu assister à la séance et à M. Vassillière, rapporteur.

L'ordre du jour appelle la communication de M. G. ROULLEAU sur *la Crise américaine. L'abus du crédit aux États-Unis et la théorie des crises*, qui commence à paraître dans le présent numéro (voir page 92).

M. le PRÉSIDENT remercie M. Roulleau de sa très intéressante communication, déclare la discussion ouverte et donne la parole à M. Neymarck.

M. Alfred NEYMARCK fait observer qu'à l'heure actuelle, on pourrait publier de gros volumes avec tout ce qui a été dit et écrit sur la crise américaine, ses causes,

ses conséquences, les remèdes à employer pour l'enrayer ou en éviter le retour. Il se bornera à rappeler qu'ici même, à la Société d'économie politique et dans divers écrits, il a fait prévoir, alors qu'on n'y songeait guère, la crise intense qui vient de sévir et qui n'est pas terminée.

Quand une crise éclate, on rencontre immédiatement de nombreux médecins qui proposent de non moins nombreux remèdes. Il en est surtout qui proposent de guérir le mal en le prolongeant par les mêmes moyens qui ont causé la maladie. S'agit-il d'une crise immobilière parce qu'on a acheté ou construit un trop grand nombre d'immeubles? immédiatement on entend dire : « Il faut acheter et construire d'autres immeubles. » S'agit-il d'une crise boursière, spéculative, par suite d'excès soit à la hausse, soit à la baisse? immédiatement on entend conseiller d'acheter des valeurs, d'intervenir sur le marché pour enrayer la baisse. Quand on a cru pouvoir attribuer la crise des Etats-Unis à un manque de monnaie d'or, — ce qui est inexact — immédiatement on a entendu dire : « Envoyons de l'or aux Etats-Unis. » Autant de conseils, autant d'erreurs. Une crise doit se liquider par elle-même, c'est-à-dire que si des fautes ont été commises, il faut que ces fautes se paient.

On croit aussi qu'il est facile de prévoir une crise et qu'il existe des lois absolument certaines, des indices absolument sûrs pour pouvoir dire : « Telle année, tel jour, telle heure, une crise éclatera. » Non : on peut constater que tel ou tel marché est surchargé, qu'une liquidation s'imposera à bref délai; on peut étudier divers indices dans les situations des banques d'émission, comme l'ont fait MM. Juglar et Jacques Siegfried, — ce dernier a prédit en quelque sorte, et très exactement, que la crise actuelle devait éclater, — mais on ne saurait affirmer que ces indices soient les seuls qu'il convienne de consulter. Parfois, un incident de peu d'importance peut causer une panique et provoquer une crise.

M. Alfred Neymarck rappelle à ce sujet un fait dont il a été le témoin à Londres peu de temps après la triste et célèbre crise des banques. « Au lendemain du fameux *vendredi noir* si tristement célèbre, je me promenais, dit-il, dans une rue de Londres avoisinant le *Stock Exchange*. Un lourd omnibus heurte un fiacre. Les deux cochers s'injurient et tombent l'un sur l'autre. Pendant ce temps, l'omnibus monte sur le trottoir et brise les fenêtres d'une banque. Les employés sortent à la hâte, mettent les volets; en quelques minutes, des milliers de personnes accouraient, leur carnet de chèques à la main et réclamaient leurs fonds, car, disaient-elles, la banque suspendait ses paiements puisqu'elle fermait ses portes. Rien n'est plus contagieux que la peur et quand la défiance s'empare du public, le crédit disparaît, une banque peut en périr. »

Qu'est-ce donc que la crise américaine? Sans entrer dans les détails qui ont été déjà donnés, on peut dire que c'est une crise de crédit. Les Etats-Unis sont un peuple jeune, ayant de grandes richesses, très entreprenant, mais qui se trouve encore très arriéré au point de vue du crédit et de son usage. Quoi de plus naïf, si on peut s'exprimer ainsi, que les conditions dans lesquelles s'effectuent les affaires à terme, avec ces reports au jour le jour! Quoi de plus enfantin que cette absence de banque centrale d'émission, ou bien encore, quoi de plus dangereux que ce système de banques ne pouvant faire des émissions de billets qu'autant qu'ils sont gagés par des titres de rentes! Les Etats-Unis débordent d'activité, mais ils n'ont pas de moyens de crédit appropriés à leurs besoins ou aux affaires qu'ils entreprennent. La crise américaine est donc la revanche et la juste revanche des lois économiques sur les erreurs, les fautes et les imprudences commises. On a voulu violenter le crédit : or, le crédit ne se laisse pas violenter : on a voulu échafauder une foule de sociétés uniquement sur le crédit, sans se préoccuper des moyens de rembourser les capitaux que l'on recevait. Des *Trusts companies* recevaient des fonds remboursables à court terme. Ces fonds étaient employés en opérations à long terme. La crise a éclaté le jour où les demandes de remboursement des dépôts se sont produites avant qu'il fût possible de liquider les affaires faites avec ces dépôts.

M. CADOUX considère la communication qui vient d'être lue comme des plus

intéressantes. Il est d'accord avec son auteur sur le caractère de la crise qui, au moins à son origine, a bien été une crise de crédit. Cette crise a été fort aggravée par la panique résultant de l'impossibilité de payer en numéraire devant laquelle se sont trouvées un assez grand nombre de banques, même solvables, et, on doit aussi le dire, par suite de l'effet fâcheux du paiement des salaires, surtout des salaires agricoles dans les régions de l'ouest, par chèques à préavis, alors que les travailleurs ont gardé une sorte de fétichisme pour le dollar par tout le pays.

Si, il y a quelque temps, on n'avait pas arrêté aussi brusquement la frappe des dollars-argent, il est probable que, disposant d'une circulation de cette monnaie plus considérable, on n'aurait pas eu cette complication à supporter. Elle n'a eu, d'ailleurs, qu'une portée très relative dans l'ensemble de la crise, si l'on envisage son ampleur et sa durée.

Mais l'orateur croit qu'on doit, dans la genèse de la crise et dans ses répercussions industrielles immédiates et futures, attribuer une grande importance aux agissements des différents groupes des détenteurs de titres de compagnies américaines de chemins de fer et à l'attitude du gouvernement américain vis-à-vis d'elles. Il pense dès lors qu'on peut prévoir que la situation très particulière des compagnies de chemins de fer des Etats-Unis fera que, dans un délai plus ou moins rapproché, de nouvelles crises de crédit pourront se produire à la bourse de New-York, crises qui sembleront paradoxales parce que la situation des chemins de fer apparaîtra, au point de vue de leur exploitation et de l'accroissement de leur trafic, comme tout à fait prospère, et que ces crises particulières de crédit pourront naître à un moment de progrès industriel et commercial.

M. Alfred NEYMARCK demande de nouveau la parole. N'y a-t-il pas, dit-il, une conclusion pratique, une véritable leçon de choses, à tirer des faits qui se sont produits aux Etats-Unis? Nous serions impardonnables, en France, si nos capitalistes et rentiers, si l'épargne française, si des innovateurs ou réformateurs trop pressés n'en profitaient pas.

On a dit, dans ces derniers temps, beaucoup de mal, en France, et de notre crédit, et de notre puissance financière, et de nos épargnes. Convenons maintenant qu'il n'en est rien. C'est du côté de la France que des Etats-Unis et de l'Europe entière on s'est tourné pour demander aide et protection. Une baisse énorme a frappé une quantité de titres américains, étrangers et autres. Nos rentes françaises, nos premiers titres de placement, sont restés indemnes.

La leçon de choses, dit M. Alfred Neymarck, devra profiter, en premier lieu, aux imprudents, qui perdent des sommes énormes avec ces valeurs à la mode, les valeurs « éruptives », comme il les a appelées, et avec les valeurs américaines. Les obligations des chemins de fer américains, recommandées comme les premières du monde, ont été préférées à nos obligations de chemins de fer, avec lesquelles elles n'ont aucune ressemblance, et, de ce chef, les classes moyennes de notre pays supportent des pertes nombreuses. Nos capitalistes se sont laissés influencer par des considérations plus politiques que financières, à propos de l'impôt sur le revenu, du rachat des chemins de fer français, etc. ; ils ont bien naïvement confié leurs capitaux à des pays où existe cet impôt sur le revenu et où les chemins de fer sont entre les mains de l'Etat, et ils peuvent compter aujourd'hui ce qu'ils perdent. Ils ont échangé leur argent dans bien des cas contre du papier peint.

Elle devra profiter aussi à ceux qui, de temps à autre, critiquent notre Banque de France et nos caisses d'épargne en demandant pourquoi la Banque n'escompte pas le papier avec moins de trois signatures ; pourquoi elle ne ferait pas de prêts aux entreprises agricoles ; pourquoi les caisses d'épargne ne construisent pas des immeubles ; pourquoi elles ne feraient pas les mille opérations que se permettent les banques ou les caisses d'épargne à l'étranger ? Pourquoi encore on ne viendrait pas plus largement en aide au commerce en ouvrant des crédits à longs termes ?

La crise des Etats-Unis donne la réponse, car si toutes ces prétendues réformes avaient été faites chez nous, nous n'aurions pu éviter une crise semblable à celle qui a éclaté aux Etats-Unis.

On a reproché aussi à notre commerce et à notre industrie d'être timides, réservés, prudents à l'excès ! Il est heureux qu'ils aient péché — si péché il y a — par excès de prudence. Quand de tous côtés aujourd'hui on entend de sinistres craquements et que des crises éclatent, notre commerce, bien qu'il souffre en ce sens qu'il fait moins d'affaires, n'en reste pas moins parfaitement sain, car les opérations qu'il a effectuées ont toujours été honnêtes et prudentes. Il recueille aujourd'hui les fruits de sa sévérité et de sa prudence, tandis que ses témérités auraient pu lui coûter fort cher. Et, partout à l'étranger, la situation financière, monétaire et commerciale de notre pays, la conduite de la Banque de France, la prudence de notre commerce et de notre industrie, les ressources de notre pays sont citées comme exemples.

M. CADOUX demande la permission, puisqu'on étend la discussion, de préciser les observations qu'il a brièvement présentées au sujet des craintes qu'on peut manifester sur la probabilité de crises de crédit touchant surtout les groupes contrôlant les différentes compagnies de chemins de fer, groupe Harriman, groupe Hill-Morgan, groupe Vanderbilt, groupe Gould, lignes de Pennsylvanie et lignes du Standard Oil, pour ne citer que les principaux.

Les capitaux absorbés par l'ensemble des lignes des États-Unis sont énormes. En thèse générale, l'exploitation des lignes progresse et si les résultats financiers sont fort différents, suivant les compagnies ou les groupes, quant aux dividendes payés, le développement économique de tout le pays et l'accroissement de la population semblent assurer un avenir satisfaisant, presque illimité, à la plupart des lignes.

Mais on a emprunté, sous forme d'obligations assez comparables aux nôtres et aussi sous d'autres formes, par exemple par prêts hypothécaires ou au moyen d'avances remboursables à termes fixes, des sommes énormes qu'on n'a pas eu la sagesse d'amortir régulièrement. On a dit — et c'est peut-être exagéré — que les remboursements à faire d'ici cinq à six ans par l'ensemble des compagnies atteindraient aux environs de 4 milliards et demi de francs. Les efforts tentés par les compagnies pour se procurer, soit en vue de ces échéances, soit en vue du développement de leur trafic, des capitaux disponibles n'ont pas abouti et ont été paralysés par la crise actuelle. L'orateur ne sait si l'on peut chiffrer cette dette spéciale, à rembourser d'ici cinq à six années, ni ce dont les compagnies auront besoin pour leur trafic.

On peut donc redouter qu'en dépit des progrès économiques qui seront certainement faits par les États-Unis dans les années prochaines, cette imprévoyance des compagnies de chemins de fer et la grande difficulté pour elles de se procurer aux États-Unis ou en Europe des capitaux suffisants ne suscite une série de nouvelles crises de crédit, avivées par les spéculateurs américains opérant sur ces valeurs.

M. Cadoux admire beaucoup l'esprit d'entreprise et l'audace des hommes d'affaires des États-Unis ; mais il croit que le succès a grisé chez eux pas mal de grands spéculateurs, les faisant tenir en mince estime les procédés prudents d'amortissement de la vieille Europe. C'est là où git le danger qu'il signale.

Cependant, une part importante des succès des Américains revient, à côté de leur habileté et de leur confiance en eux, au prodigieux développement de leur marché intérieur dû à la fois à la mise en valeur de pays neufs et à l'accroissement rapide de la population adulte, productive. Les erreurs commises ont été nombreuses, mais, noyées dans ce courant général de prospérité, elles ne se voient guère à distance ; toutefois, l'erreur des compagnies de chemins de fer est, dès à présent, visible et, si on n'y remédie promptement et avec énergie, elle risque de causer aux finances et aux industries des États-Unis de grandes perturbations.

M. Cadoux termine en disant qu'il ne pense pas qu'on ait à redouter la répétition, pour les chemins de fer, de la crise mémorable de 1893 qui fut sans précédent ; mais il craint d'assez fortes perturbations, en dépit de la largeur du marché des valeurs de chemins de fer américains, et il redoute les crises que pourraient causer ces perturbations.

M. Yves GUYOT dit que les États-Unis, pays énorme, ont des besoins considérables ; pour développer leur outillage, ils ont fait une consommation excessive de capitaux et se sont trouvés, tout à coup, manquer de disponibilités. Les émissions de titres s'élevant à plus de 5 milliards de francs en 1907 ont dépassé la capacité d'épargne du pays ; à cette cause générale se sont ajoutées des causes accessoires, telles que certaines mesures législatives et discours présidentiels, qui ont ébranlé le crédit des chemins de fer ; à partir du 1^{er} juillet 1907, les compagnies n'ont pu placer un titre à la Bourse de New-York. Mais il faut se garder de tout pessimisme ; les chemins de fer construits subsistent, l'outillage créé demeure et ces instruments seront utiles quand la période de liquidation sera terminée. Sa durée dépend surtout d'un facteur encore incertain : la valeur de la prochaine récolte.

M. VASSILLIÈRE observe que des prévisions sérieuses sur ce point ne peuvent guère être établies avant le mois de mai. Toutefois les États-Unis doivent compter sur la récolte de coton plus que sur celle du blé, car la consommation du blé augmente aux États-Unis et l'importation en Europe rencontre un concurrent nouveau : la République Argentine.

M. ROULLEAU, répondant à une question, demande à compléter sa communication. Il dit qu'il a essayé, à l'aide d'un graphique qu'il présente à l'assemblée, de mesurer l'intensité des crises successives de crédit aux États-Unis en calculant, depuis quarante et un ans (1866-1907), l'écart du portefeuille de la banque nationale des États-Unis et les dépôts des particuliers. Il fait ressortir, en quelques mots, l'intensité relative des grandes crises de 1875, 1884, 1890, 1893 (grand maximum), 1903 et 1907.

M. D'EICHTAL, à ce propos, fait observer que le chiffre des *individual deposits* dans les banques américaines ne comprend pas seulement les dépôts réels, mais en outre des ouvertures de crédits consenties par les banques sur les effets présentés à l'escompte ; le total représente donc, pour une part qu'il est impossible de déterminer mais qui peut être très importante, des disponibilités éventuelles. Dans ces conditions, les conclusions à tirer de l'excédent des chiffres du portefeuille sur ceux des dépôts de particuliers deviennent incertaines.

M. L. MARCH demande à ajouter une réflexion relative à la périodicité des crises. Il estime que le mot crise s'emploie souvent dans des sens divers. En fait, il s'entend surtout d'une brusque rupture d'équilibre, mais c'est alors autre chose que ces mouvements d'inflation et de dépression que l'on étudie au moyen de courbes. Si l'on accepte le mot crise pour caractériser la période d'extrême inflation, il faut reconnaître qu'il y a différentes catégories de crises : crise financière éclatant à la bourse des valeurs, crises commerciales caractérisées par les mouvements de l'escompte, crises industrielles caractérisées par l'arrêt des travaux et le chômage des ouvriers et même, comme M. Vassillière le fait remarquer, crises agricoles.

Certains de ces mouvements se produisent parfois aux mêmes époques ; d'autres fois ils se produisent à des époques différentes. Tout ce qui est établi aujourd'hui, c'est qu'ils existent. M. Roulleau a fort justement remarqué qu'ils sont très irréguliers, que leur périodicité n'offre aucun caractère constant, qu'il est impossible de prévoir à l'avance le moment où le phénomène attendu se produira. M. March pense qu'il est allé trop loin en disant qu'on ne pourra jamais former de prévisions. Les mouvements d'un grand nombre d'indices économiques se répercutent, à n'en pas douter, les uns sur les autres ; ils ne sont pas indépendants, par conséquent leur étude attentive peut parfaitement révéler des rapports susceptibles d'autoriser des prévisions. Le fait que les phases d'inflation des divers indices ne se produisent pas toujours aux mêmes époques lui paraît mis en évidence par ce qu'on appelle la crise de 1882. M. Juglar regardait comme période de crise celle de la hausse maximum des prix. L'année 1882 a marqué, en France, une crise financière intense, mais ce n'a point été une année de maximum de prix ni une année de minimum d'activité industrielle.

M. NEYMAR rappelle qu'une crise financière provoquée par la spéculation peut entraîner une crise commerciale ou industrielle ; l'inverse est également possible.

M. YVES GUYOT ajoute que les crises ne s'ouvrent d'ailleurs pas à jour fixe, qu'elles durent souvent très longtemps et peuvent être des conséquences les unes des autres. La crise actuelle est un contre-coup des guerres de l'Afrique du Sud et de la Mandchourie qui ont absorbé des milliards.

M. le PRÉSIDENT résume en quelques mots la discussion et remercie les orateurs qui y ont pris part.

La séance est levée à 11 heures.

Le Secrétaire général,
E. FLÉCHEY.

Le Président,
Albert DELATOUR.

II

ANNEXE AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 19 FÉVRIER 1908

SITUATION FINANCIÈRE DE LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

Rapport présenté, au nom du Conseil, par M. Léon VASSILLIÈRE, vice-président

MESSIEURS,

J'ai l'honneur de vous soumettre, au nom du Conseil, les comptes de l'exercice 1907 et le projet de budget pour l'année 1908.

L'examen de ces comptes et du budget donne lieu aux comparaisons suivantes :

B I L A N

Actif

Fonds en caisse et en dépôt au Crédit foncier et au Comptoir d'escompte au 31 décembre 1906	5 385 ^f 13
Ils sont, au 31 décembre 1907, de	<u>1 390 20</u>
Réduction.	3 994 ^f 93

VALEURS EN PORTEFEUILLE

Elles étaient, au 31 décembre 1906 :

Pour les legs, de	44 941 ^f 05	}	109 299 ^f 68
Pour les autres valeurs, de	64 358 63		

Elles sont, fin décembre 1907 :

Pour les legs, de	49 804 ^f 05	}	135 708 68
Pour les autres valeurs, de	85 904 63		

La cause des augmentations provient de reliquats disponibles et principalement des placements qui ont été faits de l'indemnité de 20 580^f 32 qui a été versée par MM. Berger-Levrault et C^{ie} à la suite de l'incendie des collections du Journal de la Société et qui doit être portée à un compte d'attente, en vue de travaux destinés à suppléer aux œuvres détruites.

ANNUITÉS

Hôtel des Sociétés savantes : réduites de 1 940 francs à 1 530 francs par suite de 410 francs d'annuités payées en 1907 (50 fr. pour la bibliothèque et 360 fr. sur le prêt fait à l'Hôtel).

CRÉANCE

Une somme nouvelle de 5 605 ^f 70 est inscrite à l'actif. Elle résulte d'un crédit de 7 000 francs ouvert par MM. Berger-Levrault et C ^{ie} à la Société à titre d'indemnité supplémentaire pour l'incendie des collections du Journal de la Société.	7 000 ^f 00
Ce crédit est plus particulièrement destiné à couvrir des impressions spéciales de la Société; or, en 1907, on a imputé sur ce crédit	1 394 30
pour l'impression du Catalogue de la bibliothèque de la Société.	
Ce qui laisse au crédit, au 1 ^{er} janvier 1908, un reliquat disponible de	<u>5 605^f 70</u>

Passif

Le passif du bilan présente les modifications suivantes :

RÉSERVE SUR COTISATIONS RACHETÉES

La différence, 25 092^f, au lieu de 25 918^f80, qui existait fin décembre 1906, est la conséquence du décès de 6 membres perpétuels ayant eu pour effet de reporter de cette réserve au capital libre la part leur revenant, ainsi que l'inscription comme perpétuels de 2 membres titulaires qui ont terminé, en 1907, les rachats de leurs cotisations.

FONDS SANS AFFECTATION SPÉCIALE

Ce capital a été porté de 39 911^f 76 à 61 598^f 41, par suite :

1° Du décès de 6 membres perpétuels ci-dessus mentionnés;

2° De la différence entre les recettes et les dépenses du service courant en 1907 et de l'indemnité précitée pour les collections détruites.

COTISATIONS EN COURS DE RACHAT

6 sociétaires en cours de rachat, fin décembre 1907, ont versé 11 annuités de 60 francs, soit 660 francs.

PROVISION SPÉCIALE (en vue du Congrès de 1909)

Cette provision s'est élevée de 3 600 francs à 4 800 par suite des 1 200 francs prélevés annuellement sur les revenus du legs Coste.

COMPTE COURANT DU LEGS COSTE

On constate un solde de 3 534^f 10 au lieu de 3 388 francs. Ce compte s'est modifié par les encaissements d'intérêts, le prélèvement pour provision pour 1909, et le placement des fonds disponibles.

En résumé :

Le capital général de la Société, qui était, fin décembre 1906, de	116 024 ^f 81
s'est élevé, fin décembre 1907, à	144 244 58
(pour les divers motifs qui viennent d'être exposés).	

Le règlement indemnitaire pour l'incendie a été obtenu auprès de MM. Berger-Levrault et C^{ie}, par suite de correspondance, d'études, de démarches entre M. March, président de la Société, et accessoirement du trésorier, et par entente entre ces imprimeurs-éditeurs et une commission désignée à cet effet et composée de MM. March, président; Fernand Faure, Malzac, Fléchet, Secrétaire général, et Matrat, Trésorier.

COMPTES DE 1907

RECETTES DU SERVICE COURANT

Les cotisations, dont le montant était de 3 705 francs en 1906, se sont élevées à 3 865 francs en 1907, en raison de l'accroissement du nombre des membres.

Journal : Les abonnements et la vente des numéros ont passé de 1 256 francs en 1906 à 1 563^f 75 en 1907, y compris la vente d'une collection. Sur cette dernière somme, les abonnements ont produit 1 300 francs au lieu de 1 216 francs.

Intérêts des valeurs : On peut constater une très légère différence, les indemnités pour l'incendie n'ayant été payées et placées que fin novembre 1907.

Subventions : Reçu 2 150 francs en 1907 contre 3 000 en 1906. La cause en est que la subvention de 1 000 francs de la Ville de Paris n'a été votée que le 30 décembre 1907 et ne sera ordonnée qu'en 1908.

Les recettes effectuées en 1907 pour le service courant n'ont donc été que de	9 719 ^f 26
contre	10 279 61
de paiements effectués; mais il reste à recouvrer 1 000 francs pour la subvention de la Ville de Paris.	

DÉPENSES DU SERVICE COURANT

Administration, secrétariat et trésorerie	2 609 ^f 75 en 1907
Contre	2 678 75 en 1906
Li	2 790 00 au budget de 1907,
Loyer : 1 000 francs. Somme régulière.	

Journal : Impression, rédaction, graphiques.	6 093 ^f 41 en 1907
Contre	6 329 46 en 1906
Et	5 850 00 au budget de 1907.
Différence sans importance avec le budget; elle résulte de la composition plus chargée des numéros.	
Annuaire.	183 ^f 10 en 1907
Contre	196 35 en 1906
Différence sans importance.	
Bibliothèque	186 00 en 1907
Contre	370 05 en 1906
Le classement de la bibliothèque a été terminé en 1906.	
Dépenses diverses : Frais extraordinaires.	100 ^f 00 en 1907
— Frais de représentation.	107 35 en 1907
	<u>207^f35</u>

Contre 100 francs prévus au budget.

Les frais extraordinaires, en 1907, ont résulté de deux décès ayant entraîné l'acquisition de deux couronnes : MM. Bing-Bénard, doyen de la Société, et Loua, secrétaire général honoraire, que nous avons eu le regret de perdre successivement.

RÉSUMÉ DU SERVICE COURANT

Au lieu de s'équilibrer exactement, les dépenses ont été de.	10 279 ^f 61
Et les recettes de.	9 719 26
	<u>560^f35</u>

Mais il reste à recouvrer la subvention de 1 000 francs de la Ville de Paris pour 1907, ce qui laissera, en définitive, un boni de 439^f65 pour le service courant de 1907.

RECETTES SPÉCIALES

Rachats de cotisations : Ils ont été de 720 francs contre 360 francs en 1906 et prévus au budget. Un plus grand nombre de membres que par le passé désirent se libérer de leurs cotisations.

Annuités : de l'Hôtel des Sociétés savantes, prévu et reçu : 410 francs.

L'annuité de 200 francs par an pour la cession de corps de bibliothèque a cessé après avril 1907.

Legs. Intérêts : Sans différence importante, les nouveaux placements n'ayant eu lieu que vers la fin de 1907.

(Il a déjà été parlé de l'indemnité d'incendie réglée en espèces par MM. Berger-Levrault et C^{ie}. L'encaissement a eu lieu fin novembre.)

DÉPENSES SPÉCIALES ET PLACEMENTS

Les dépenses spéciales se résument à la médaille Bourdin : 108 francs, dont l'achat a lieu tous les trois ans. Elle a coûté 111^f80, dont 108 francs (intégralité du revenu du legs Bourdin) et 3^f80 (comptés aux frais de l'administration).

Placements : Ils ont été de 30 obligations P.-L.-M., fusion 3^o/. { 21 546^f
Et 20 obligations Paris-Orléans 3^o/. }

Dont 20 580^f32 de l'indemnité d'incendie remis en espèces par MM. Berger-Levrault et C^{ie}, et le surplus venant du disponible de caisse.

Et 4 897^f80 placés au titre des ressources disponibles du legs Coste en 12 obligations du Trésor français 3^o/, à l'échéance de mars 1908, et 2 obligations chemins de fer Paris-Orléans. (Compte tenu du remboursement de 4 obligations du Trésor français échues en mars 1907.)

BUDGET DE 1908

Recettes

1^{re} PARTIE

Cotisations : Portées à 4 000 francs au lieu de 3 800. Accroissement du nombre des membres.

Journal : Abonnement et vente, portés de 1270 à 1 450, par suite de l'augmentation du nombre des abonnements.

Revenus : Portés de 2 130 francs à 2 850 francs par suite de l'augmentation des valeurs par le placement de 21 546 francs en 50 obligations rapportant net 14'40 par obligation, soit 720 francs au total, montant exact de l'augmentation du revenu.

Subventions : Maintenus à 3 000 francs comme d'usage. Celle de l'Agriculture figure toujours pour 1 200 francs, taux de principe, malgré certaines fluctuations temporaires. Travaux publics, toujours inscrite pour mémoire, par principe, mais non allouée depuis longtemps.

2° PARTIE

Il est fait état de la subvention de 1 000 francs de la Ville de Paris pour 1907, votée le 31 décembre 1907 ; à recevoir en 1908.

Annuité pour cession de corps de bibliothèque : Supprimée. Elle est expirée en avril 1907.

Total de la 2° partie : 3 314 francs au lieu de 2 116 francs.

Total général des prévisions de recettes : 14 614 francs au lieu de 12 316 francs dans le budget de 1907.

Dépenses prévues

1^{re} PARTIE

Administration : Prévision de 3 090 francs établie par le Conseil d'après le service. Frais de représentation (100 fr.) distraits des frais courants d'administration dont ils ne doivent pas logiquement faire partie et reportés plus loin.

Impression du Journal : Prévues à 4 500 francs au lieu de 4 250 ; cette somme répond mieux aux prévisions normales.

Annuaire : La prévision de 220 francs est suffisante.

Bibliothèque : La prévision est de 290 francs au lieu de 240 francs.

Frais de représentation : 100 francs comme d'usage. Ils sont distraits des frais ordinaires d'administration et placés plus logiquement ici.

Frais extraordinaires : 100 francs, prévision nécessaire, que les ressources permettent de faire. 400 francs ont été réservés pour travaux spéciaux.

Totaux : Recettes et dépenses de la 1^{re} partie : 11 300 francs au lieu de 10 200 francs au budget de 1907.

2° PARTIE

La somme de 1 000 francs inscrite représente l'utilisation de la subvention de la Ville de Paris, non payée en 1907 ; à recevoir en 1908.

Total : recettes et dépenses de la 2° partie : 3 314 francs au lieu de 2 116 en 1907.

Total général des dépenses et recettes : 14 614 francs.

Telles sont les conditions dans lesquelles s'opère le fonctionnement financier de notre Société.

Elles sont, comme vous le voyez, satisfaisantes ; mais il convient de rappeler qu'il y a toujours lieu de redoubler d'efforts pour activer le développement de notre Société, en accroissant l'intérêt de nos travaux, en augmentant le nombre de nos adhérents, et en attirant de plus en plus l'attention des pouvoirs publics sur une œuvre qui mérite d'obtenir leur appui.

En terminant, j'adresse personnellement mes remerciements à M. Matrat, notre trésorier, qui a grandement facilité ma tâche. Vous voudrez certainement y joindre les vôtres pour la garde vigilante qu'il monte autour de nos finances.

Messieurs, le Conseil vous propose d'approuver :

1° Les comptes de 1907 ;

2° Le projet de budget de 1908.

Le Rapporteur,
LÉON VASSILLIÈRE.

TABLEAUX

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF

<i>Fonds :</i>		
En caisse	514 ^f 90	} 1 390 ^f 20
Au Crédit foncier de France	637 »	
Au Comptoir national d'Escompte	238 30	
<i>Rentes et valeurs en dépôt au Crédit foncier et au Comptoir national d'Escompte (prix d'achat) :</i>		
Legs Bourdin : 36 fr. de rente 3 %		997 60
Legs Coste : 1 245 fr. de rente 3 % amortissable	41 716 ^f 20	} 41 920 65
6 fr. de rente perpétuelle 3 %	204 45	
12 obligations du Trésor français, échéance mars 1908	6 038 30	} 6 895 80
2 obligations chemins de fer P.-L.-M. (fusion) 3 %	857 50	
204 fr. de rente 3 % (conversion de 238 fr. de rente 3 1/2 % en 3 %)	7 163 »	} 85 904 63
70 obligations foncières 3 % 1883	29 609 15	
4 obligations communales 3 % 1892	2 014 65	
1/4 obligation Ville de Paris 2 % 1898	111 03	
3 obligations chemin de fer du Sud de la France 3 %	1 400 85	
26 obligations du gouvernement de l'Indo-Chine 3 1/2 % 1898	13 039 15	
25 obligations des chemins de fer de l'Indo-Chine et du Yunnan 3 %	11 020 80	
30 obligations chemins de fer P.-L.-M. (fusion) 3 %	12 926 »	
20 obligations chemins de fer de Paris à Orléans 3 %	8 620 »	
21 546 »		
<i>Annuités : à recevoir de l'Hôtel des Sociétés savantes de 1908 à 1912 pour remboursement du solde d'un prêt de 3 000 fr. relatif à l'installation de la bibliothèque de la Société de Statistique</i>		
		1 530 »
<i>Berger-Levrault et C^{ie}, imprimeurs, compte courant (1)</i>		
		5 605 70
<i>Bibliothèque :</i>		
Pour mémoire. { Valeur des livres		» »
{ Numéros du Journal en magasin		» »
TOTAL DE L'ACTIF		144 244^f 58

PASSIF

<i>Capital avec affectation spéciale :</i>		
Legs Bourdin	997 ^f 60	} 42 918 ^f 25
Legs Coste	41 920 65	
<i>Réserve sur cotisations rachetées (2)</i>		
		25 092 »
<i>Fonds et legs sans affectation spéciale, dont 22 000 fr. provenant de l'attribution à la Société de Statistique, sur le legs fait à l'État par M. Giffard, et 20 580 fr. 32 montant de l'indemnité des assurances pour l'incendie des collections du Journal de la Société</i>		
		61 598 41
<i>Cotisations en cours de rachat (Reçu sur 7 rachats)</i>		
		660 »
<i>Provision pour médaille Bourdin</i>		
		36 »
<i>Provision spéciale (dont 1 200 fr. sur le legs fait à l'État par M. Giffard et 3 600 fr. en titres provenant des revenus du legs Coste, déposés au Comptoir d'Escompte)</i>		
		4 800 »
<i>Compte courant du legs Coste au Comptoir national d'Escompte :</i>		
Titres	3 295 80	} 3 534 10
Espèces	238 30	
<i>Berger-Levrault et C^{ie}, compte courant (1)</i>		
		5 605 70
TOTAL DU PASSIF		144 244^f 58

(1) Reliquat d'un crédit de 7 000 fr. concédé par MM. Berger-Levrault et C^{ie} pour indemnité complémentaire pour l'incendie des collections du Journal de la Société, et sur lequel 1 394^f 30 ont été employés dès 1907 pour l'impression du catalogue de la bibliothèque de la Société.

(2) Cette réserve s'est réduite en 1907 par suite du décès de 6 membres perpétuels, et augmentée par l'inscription de 2 membres perpétuels.

COMPTES DE 1907

RECETTES

Fonds au 1^{er} janvier 1907 :

En caisse.	1 215 ^f 55	} 5 385 ^f 13
Au Crédit foncier	404 38	
Au Comptoir national d'Escompte.	3 765 20	

1^{re} PARTIE

Recettes effectuées pendant l'année pour le service courant

Cotisations : Membres titulaires.	3 675 ^f »	} 3 865 »
— Membres correspondants.	390 »	
Journal : Abonnements et vente de numéros		1 563 75
Intérêts sur les titres du portefeuille et sur les fonds au Crédit foncier, et divers.		2 140 51
Subventions reçues en 1907 ⁽¹⁾ :		
Ville de Paris : 4 ^e trimestre 1906	250 »	} 2 150 »
Conseil général de la Seine : Année 1907.	500 »	
Ministère de l'agriculture : 1907.	1 100 »	
Ministère de l'instruction publique : 1907	300 »	
		<u>(1) 9 719^f 26</u>

2^e PARTIE

Recettes spéciales

<i>Annuités</i> : 7 annuités de rachats de cotisations.	420 »	} 720 »	} 4 130 »
— 1 rachat intégral	300 »		
Annuité de 1907 pour cession de corps de bibliothèques.	50 »	} 410 »	
Annuité de 1907 sur le prêt à l'Hôtel des Sociétés savantes.	360 »		
<i>Legs Bourdîn</i> : Intérêts des valeurs de ce legs	36 »	} 1 406 90	
<i>Legs Coste</i> : Intérêts reçus en 1907 (Revenu des valeurs et intérêts du compte courant au Comptoir d'Escompte).	1 370 90		
		<u>12 256 16</u>	
Indemnité réglée par suite de l'incendie des collections du Journal de la Société à reconstituer, travaux divers à exécuter, etc. ⁽²⁾		20 580 32	
		<u>32 836^f 48</u>	
TOTAL de la 1 ^{re} et de la 2 ^e partie.		<u>38 221^f 61</u>	

⁽¹⁾ Reste à recevoir la subvention de 1 000 fr. de la ville de Paris de 1907, qui a été concédée, mais n'a pas été ordonnancée.

⁽²⁾ A cette somme s'ajoute un crédit de 7 000 fr. sur MM. Berger-Levrault et C^{ie} non réglé en espèces, mais inscrit à leur débit à titre d'indemnité supplémentaire pour prévision d'impressions spéciales et diverses.

COMPTES DE 1907

DÉPENSES

1^{re} PARTIE

Paiements effectués pendant l'année pour le service courant

Administration :			
Secrétariat général, correspondance, frais de bureau, etc.	1 525 ^f 60	} 1 890 ^f 60	} 2 609 ^f 75
Frais de convocations	365 »		
Trésorerie et archives, frais de recouvrement, corres- pondance, etc.		719 15	
Loyer : pour 1907			1 000 »
Journal : Impression et frais d'envoi		4 502 06	} 6 093 41
— Rédaction en 1907 et graphiques		1 591 35	
Annuaire : Impression et expédition			183 10
Bibliothèque :			
Allocations mensuelles au bibliothécaire et indemnité au secrétaire		170 »	} 186 »
Reliures		16 »	
Dépenses diverses :			
Frais extraordinaires (2 couronnes)		100 »	} 207 35
Frais de représentation en 1907.		107 35	
Dépenses réglées en 1907			<u>10 279^f 61</u>

2^e PARTIE

Dépenses spéciales et placements

Achat de la médaille Bourdin sur le revenu de ce compte.		108 »	
Emploi des disponibilités actuelles ci-contre et d'un léger reliquat :			
30 obligations chemins de fer P.-L.-M. (fusion) 3 %		} 21 546 »	
20 obligations chemins de fer de Paris à Orléans 3 %			
<i>Legs Coste (compte courant) :</i>			
Emploi de disponibilité de ce legs :			
12 obligations du Trésor français 1908	6 038 30	} 4 040 30	} 4 897 80
Dont à déduire le remboursement net de 4 obligations semblables 1907	1 998 »		
Aquisition de 2 oblig. chemins de fer P.-L.-M. (fusion) 3 %		857 50	
			<u>26 551 80</u>
TOTAL de la 1^{re} et de la 2^e partie.			<u><u>36 831^f 41</u></u>

Solde au 31 décembre 1907 pour balance :

En caisse	514 ^f 90	} 1 390 ^f 20
Au Crédit foncier	637 »	
Au Comptoir national d'Escompte	258 30	
TOTAL GÉNÉRAL égal.		<u><u>(1) 38 221^f 61</u></u>

(1) Sur le crédit de 7 000 fr. inscrit à la charge de MM. Berger-Levrault et C^{ie} il a été employé 1 394 fr. 30 pour l'impression du catalogue de la bibliothèque de la Société, et il reste net, 5 605 fr. 70 figurant au bilan.

BUDGET DE PRÉVISION POUR 1908

RECETTES	
1 ^{re} PARTIE	
Cotisations	4 000 ^f »
Journal : abonnements et ventes	1 450 »
Revenus des titres du portefeuille et du compte courant au Crédit foncier	2 850 »
Subventions :	
Ville de Paris :	
Subvention de 1908	1 000 »
Ministère de l'Agric ^{te}	1 200 »
— de l'Instruct. publique	300 »
— des Trav. pub. Mémoire	
Conseil général de la Seine	500 »
Abonnements administratifs :	
Ministère du travail	mémoire
TOTAL de la première partie.	11 300^f »
2 ^e PARTIE	
Subvention de 1907 de la ville de Paris non ordonnancée en 1907 et à recevoir en 1908	1 000 ^f »
6 annuités en 1908 p ^r rachats de cotisa- tions en cours	360 ^f »
Annuité pour inté- rêts et amortisse- ment de l'avance de 3 000 fr. faite à l'hôtel des Sociétés savantes, pour ins- taller la bibliothè- que de la Société de Statistique	720 »
Revenus du legs Bourdin	36 »
— Coste	1 558 »
TOTAL de la seconde partie.	3 314^f »
TOTAL GÉN. des recettes prévues.	14 614^f »

DÉPENSES	
1 ^{re} PARTIE	
Administration :	
Secrétariat général, frais de bureau, convocations, cor- respondance, etc.	2 040 ^f »
Trésorerie, archives, frais de recouvre- ment, correspon- dance, etc.	1 050 »
Loyer :	
Salles des réunions et bibliothèque	1 000 »
Journal :	
Impression et envoi	4 500 »
Rédaction, et gra- phiques	1 600 »
Annuaire :	
Impression et envoi	220 »
Bibliothèque :	
Livres, reliures et frais divers	290 »
Dépenses diverses :	
Frais de représent ^{on}	100 »
Frais extraordinaires	100 »
Travaux spéciaux et dépenses supplémentaires	400 »
TOTAL de la première partie.	11 300^f »
2 ^e PARTIE	
Compensation de l'excédent de dé- penses de 1907 ré- sultant du non-or- donnancement de la subvention de la ville de Paris	560 31
Réserve du solde de cette subvention pour l'imprévu	439 69
Réserve des annuités	720 »
— des revenus du legs Bourdin pour sa mé- daille	36 »
— des revenus du legs Coste et frais de ce compte	1 558 »
TOTAL de la seconde partie.	3 314^f »
TOTAL GÉN. des charges prévues.	14 614^f »

Le Trésorier,
Paul MATRAT.